

Présences au travail : entre visibilité et invisibilité

Appel à communications RT 23 – Travail, activité, techniques
Congrès de l'AFS, Paris, 14-17 avril 2009

Le poids du modèle juridique du travail dans les représentations n'a guère favorisé jusqu'à récemment l'étude des *présences au travail*. La définition habituelle du travail l'associe en effet à un cadre spatio-temporel normé : des espaces et des temps dédiés à l'activité productive. Tant que l'unité et les contours spatio-temporels du travail n'ont semblé relever que de la relation d'emploi, l'intérêt pour les présences au travail – leurs textures, cartographies, temporalités, etc. – a pu rester marginal.

La transformation structurelle des formes de l'activité productive et de son équipement technologique, accéléré ces vingt dernières années, ne permet plus de soutenir un tel raccourci. Qu'il s'agisse de la part croissante, dans le travail contemporain, des activités symboliques et informationnelles (papier, écran, etc.), ou plus largement de la large diffusion des technologies numériques et des équipements de la « mobilité » dans nos activités quotidiennes, on ne peut manquer la nouvelle incertitude et porosité qui gagne les espaces-temps du travail – et ce, dans les secteurs professionnels les plus variés.

A partir de la présentation d'enquêtes de terrain et de données empiriques précises, les contributions pourront suivre, par exemple, les quatre directions indicatives suivantes.

1. Où et quand travaille-t-on ? La nouvelle invisibilité du travail

Les indices sont nombreux, qui témoignent d'une hétérogénéité croissante des lieux et des moments concédés au travail. La présence insistante du travail hors des lieux ou des temps contractuels, dans des espaces qui ne lui sont pas réservés (espaces publics en particulier, trains, cafés, etc.) s'appuie sur la diffusion des technologies numériques et de celles de la communication mobile ; elle est renforcée par les structures par projet, qu'elles soient intra ou inter-organisationnelles. La dissémination ou le déplacement des activités de travail hors des lieux et des temps « de travail », s'accompagne alors d'un essor des espaces intermédiaires, ou des lieux de transition, entre « travail » et « hors-travail ».

Les communications pourront s'intéresser à l'objectivation précise de ces phénomènes, en particulier sur le plan statistique, mais aussi à la description fine de ces formes de présence au travail – « présences à distance » ou « présences absentes » notamment. Le chercheur n'est-il pas appelé aussi à bricoler des méthodologies innovantes pour « suivre » et « pister » les acteurs dans divers lieux ? Comment approcher leurs façons de produire de la continuité, de ne pas « perdre le fil », et d'habiter ces lieux de transition ou de passage ? Des travaux indiquent-ils déjà l'intérêt ou les difficultés d'une ethnographie « multi-site » ? Peut-on identifier le cas échéant de nouvelles formes de mobilité et de présence « au terrain » du sociologue lui-même ?

La question se pose d'autant plus si l'on considère que les formes d'invisibilité du travail tiennent aussi à la multiplication des « arrières-scènes », c'est-à-dire des espaces distants ou périphériques, dont l'organisation, mais aussi le public, les clients, etc., peinent à percevoir au quotidien le travail et les travailleurs. Comment le sociologue parvient-il à accéder à ces « coulisses », où l'activité des travailleurs consiste essentiellement à faire tenir, réparer ou « maintenir » les infrastructures complexes du travail contemporain ? Quels sont les enjeux – scientifiques mais aussi politiques – d'étudier ce travail invisible, qui rend à la société « de l'information » une partie de sa matérialité ?

2. Réflexion et distraction au travail. Un travail « feuilleté »

Ce deuxième axe interroge les modalités de présence au travail en partant cette fois ci des espaces et des temps contractuels. N'observe-t-on pas en effet de ce point de vue une nouvelle porosité de l'activité de travail à des sollicitations et des préoccupations extra-professionnelles ? A la présence insistante du travail hors des espaces et des temps contractuels, semble répondre la pertinence croissante, sur les lieux de travail, d'autres cadrages de l'activité.

La littérature, sociologique notamment, l'a montré de longue date : nous ne faisons pas que travailler au travail ; des auteurs ont même tenté d'accorder un statut aux activités ludiques, aux plaisanteries, etc. Mais c'est avec la diffusion du courrier électronique et de l'accès à Internet que l'on a commencé à considérer le caractère vraiment « feuilleté » des présences au travail : la superposition d'activités relevant du travail et du « hors-travail », ou du jeu et du travail, mais inégalement visibles au sein de l'espace de travail ; et les discontinuités propres aux moments de pause, de travail en pointillé, de rêverie, d'attention apparemment suspendue.

Ils nous invitent à revenir en deçà d'une distinction tranchée entre jeu et travail, qui associerait le premier au plaisir, à l'amusement, au désœuvrement, et le second à l'effort, la concentration, pénibilité. N'observe-t-on pas en effet, à côté de moments d'ennui, un *continuum* entre réflexion et distraction ? La méthode ethnographique peut-elle nous aider à documenter cette porosité du travail à de multiples formes de distraction ou de rêveries, et ce qui s'y fabrique alors ? Des contributions pourront aussi partir d'une observation rapprochée des détours et des enquêtes que les travailleurs initient quand leur activité se complique. Qu'est-ce qui se fabrique dans ces moments d'attention, d'absorption ? Des « visions professionnelles », des repères normatifs, des valeurs, des mondes partageables, des biens communs, etc. ? Et suivant quels processus ?

3. Mesures et mises en visibilité de l'activité

La sociologie du travail a d'emblée décrit le face à face entre l'organisation et les travailleurs dans les termes du « dévoilement » d'un côté, et du « secret » ou de l'informel de l'autre. Les phénomènes mentionnés plus haut nous semblent inviter à rouvrir plus largement la question des mises en visibilité de l'activité. Quand le travail paraît largement invisible, ou ne trouve pas à s'adosser à la matérialité classique d'un « produit », la mise en visibilité de l'activité ne pose pas seulement de nouveaux problèmes à l'organisation ; elle peut être aussi largement investie par les travailleurs eux-mêmes.

A travers quelles pratiques les uns et les autres traitent-ils la question du rapport entre travail *en actes* et travail *mesuré* ? La crise multiforme des mesures du travail industriel et « post-industriel » a induit, chez les praticiens comme chez les chercheurs, un nouvel intérêt pour les pratiques, les outils et les conventions de mesure du travail. Mais que savons-nous des activités concrètes par lesquelles des infrastructures de calcul tentent de tracer les aspects les plus invisibles d'activités de service notamment, que l'on peut toujours regarder comme « interactionnelles », « intellectuelles », « expertes » ?

On pourra aussi envisager la façon dont ce qui est compté, tracé, et mis en visibilité, par l'organisation ou par les travailleurs, influe en retour sur la manière dont est mené le travail. De fines observations du travail peuvent-elles saisir en contexte cette articulation ? Enfin, peut-on repérer un lien entre invisibilité du travail et violence de l'agir au travail ? L'emportement, la virtuosité, ou la brutalité ne peuvent-ils être parfois, au-delà du plaisir d'un

geste intense, une façon de (se) montrer que le travail est fait, ou de le donner à voir en creux, en renonçant à le faire ? De le mettre en lumière ? L'étude des activités sportives peut-elle nous aider à décrire plus généralement le statut du « résultat » visible du travail ? Ou le corps comme foyer d'attention et d'intérêt, et les corps-à-corps avec l'objet de travail, qui engagent à la fois des perceptions, des états du corps et des instrumentations ?

4. Ecrire et décrire le travail

Comment écrire et décrire le travail ? La question des formes et des stratégies de mise en visibilité pourra être abordée depuis les écrits du travail, qu'il s'agisse des écritures des gens au travail (traces, cahiers, consignes, journaux, écrits jetables, etc.) ou d'écritures « extraordinaires » (romans, traditions d'écriture ouvrière, etc.). Mais la question est aussi au cœur de la pratique du chercheur.

Des communications pourront présenter les apports respectifs ou croisés de la méthode ethnographique et de l'objectivation statistique à l'étude des présences au travail. Que peuvent apporter les perspectives ouvertes par l'adaptation de l'ethnographie – désignant au sens large les méthodes d'observation rapprochée – aux terrains « multi-site », « à distance » ou « en ligne » ? Comment mobilisons-nous la photographie et la vidéo ? Des usages renouvelés de l'entretien ne s'imposent-ils pas pour mettre en lumière, dans l'activité, les multiples « ce qui compte » et leurs manières de compter, en même temps que les publics qui s'y construisent ?

Enfin, les modalités et les stratégies de l'écriture scientifique, ses « styles » en sociologie du travail, sont très rarement débattus, alors que les façons d'écrire, d'argumenter, de montrer et d'illustrer *font* le caractère éventuellement public, discutable et partageable de nos productions. Peut-on convaincre sans donner à voir au lecteur des données précises ? Quels sont les modes d'assertion en usage ? Comment l'inférence causale peut-elle s'appuyer sur ce que J. Katz appelle des « descriptions lumineuses » ? Quels sont les formats et les formules à travers lesquelles nous pouvons échanger et rendre palpables nos démonstrations ?

Modalités pratiques de soumission des propositions :

Pour que les six sessions de deux heures soient des moments de discussion, où chacun participe à l'enquête en train de se faire, on veillera à ce que les faits soient présentés de façon à être « discutables ». Les auteurs devront donc préciser la façon dont ils envisagent la présentation en séance de matériaux bruts, au-delà des classiques vignettes illustratives. Dans la catégorie des matériaux, nous rangeons à égalité les sources statistiques, documentaires, orales, d'observation, archivistiques, vidéo, etc.

Les auteur(e)s pourront préciser leur intérêt éventuel pour l'une des deux sessions communes envisagées avec le GT41 « Corps, technique et société » d'une part, avec le RT 31 « Sociologie du sport et des activités physiques » de l'autre.

La date limite pour l'envoi des propositions (2-3 pages) est le **15 septembre 2008**
Les réponses seront communiquées début novembre. Un court résumé sera alors sollicité.
Les textes eux-mêmes (40 000 signes environ) sont attendus pour le **1^{er} mars 2009**.
Ils nous permettront d'étudier au plus tôt des perspectives de publication.

Adresses d'envoi : alexandra.bidet@ens.fr et thierry.pillon@wanadoo.fr

Sites web : <http://www.afs-socio.fr/rt23.html> ; <http://afs.rt23.free.fr/>

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/AFS-RT23/>